

## Pendant la traversée de la zone à risques, il faut :

- conserver une vitesse modérée jusqu'à la sortie du chantier et rester concentré afin de pouvoir anticiper tout danger;
- garder une distance de sécurité de l'ordre de 100 mètres avec le véhicule qui vous précède;
- être particulièrement vigilant en cas d'intempéries (pluie, neige, brouillard...)

## BIEN ANTICIPER LES ÉVÉNEMENTS !

- Écouter les radios d'informations trafic **107.7 FM** sur l'autoroute.
- S'informer par la presse et les radios locales sur la localisation des chantiers en cours et sur les consignes de sécurité à respecter.
- Être attentif aux messages diffusés sur les panneaux lumineux placés au-dessus des voies.

**ATTENTION !  
REDOUBLEZ  
DE VIGILANCE  
LA NUIT AUX  
ABORDS DES  
CHANTIERS.  
VOTRE CHAMP  
VISUEL  
ET VOTRE  
ATTENTION  
DIMINUENT  
EN RAISON DE  
LA FATIGUE  
ET DE L'OBS-  
CURITÉ.**



# QUELLE CONDUITE AUX ABORDS DES CHANTIERS ?



En savoir plus ?

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



Direction de la sécurité et de la circulation routières  
La Grande Arche - 92055 La Défense

DSCR - LOWE STRATEUS - RCS PARIS B 662 111 732 - JUILLET 2008

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



# Derrière chaque chantier, il y a quelqu'un qui travaille. Respecter les règles, c'est respecter sa vie.

Travailler au bord des routes ou au cœur de la circulation n'est pas sans risque. Les accidents y sont nombreux. Forces de l'ordre, pompiers, personnels d'exploitation... interviennent 24 heures sur 24 sur les routes pour y effectuer des interventions d'urgence, des travaux d'entretien ou de réfection... Leur mission : apporter plus de confort et de sécurité aux usagers.

## DES RISQUES RÉELS

Un chantier ou une intervention d'urgence entraîne nécessairement des perturbations des conditions de circulation telles que la suppression de la bande d'arrêt d'urgence, la réduction du nombre de voies impliquant des ralentissements ou encore la déviation de la circulation...

Ainsi, un simple manque de vigilance de la part du conducteur peut s'avérer dangereux pour lui-même et pour les tiers (heurt d'un obstacle, perte de contrôle...) mais aussi pour l'agent d'exploitation (accident corporel pouvant entraîner des conséquences dramatiques).

**ON ESTIME QUE :**  
• **44% DES CONDUCTEURS DÉPASSENT DE PLUS DE 20KM/H LES LIMITATIONS DE VITESSE AUTORISÉE AUX ABORDS DES CHANTIERS.**

• **20% NE RESPECTENT PAS LES DISTANCES DE SÉCURITÉ.**

## QUELLE CONDUITE FAUT-IL ADOPTER ?

**En amont de la zone à risques, il est essentiel de :**

- respecter les consignes de sécurité délivrées par les panneaux de signalisation positionnés sur la route ;
- réduire votre vitesse pour anticiper les obstacles et le danger ;
- redoubler de vigilance si vous repérez un gyrophare allumé.



Travaux : prudence



Annonce de signaux lumineux réglant la circulation



Chaussée rétrécie



Projection de gravillons



**LES RISQUES D'ACCIDENT SONT PLUS ÉLEVÉS POUR LES AGENTS D'EXPLOITATION LORS DE L'INSTALLATION DU BALISAGE D'UN CHANTIER OU D'UNE INTERVENTION D'URGENCE SUR UN INCIDENT, CAR ILS SONT EN CONTACT DIRECT AVEC LA CIRCULATION.**



Flèches lumineuses de rabattement